

## Commission Communale des Impôts Directs de VAGNEY

Séance du mercredi 26 septembre 2018

\*\*\*

Présents : Daniel JOMARD, Michaël ROHR, Fabienne BLAISON, Didier HOUOT, Michel DIDIER, Daniel THIRIET, Vincent GIGANT, Michèle BOCCA.

Absents : Amé DEMANGE.

Objet : Révision des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels – Possibilité de définition de coefficients locaux de révision.

Monsieur JOMARD constate que 8 commissaires étant présents, le quorum est atteint et la commission peut valablement délibérer.

Il précise que le dossier a été envoyé et reçu par tous les membres de la commission au sujet de l'ordre du jour relatif aux valeurs locatives des locaux professionnels, récemment réformés au niveau national.

Monsieur JOMARD expose le but de la réforme des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels : jusqu'à récemment, les taxes directes locales (taxe d'habitation, taxes foncières et fiscalité professionnelle) faisaient l'objet d'une réévaluation annuelle et globale des valeurs locatives cadastrales (base d'imposition) par l'application d'un pourcentage de variation défini par la Loi de finances pour l'année suivante.

La révision des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels est effective depuis le 1er janvier 2017. Dans le cadre du processus de validation des nouveaux paramètres d'évaluation des locaux professionnels issus de la révision des valeurs locatives, la CCID doit-être consultée et donner son avis sur le projet soumis par la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels.

Monsieur JOMARD explique donc que la commission peut choisir de majorer, minorer ou laisser telles quelles les valeurs locatives, par un coefficient compris entre 0,7 et 1,2. Il cite en exemple la Commune de JEUXEY qui a augmenté certaines valeurs locatives.

Monsieur THIRIET ajoute que pour apporter des modifications, il faut apporter des justifications (par exemple, accès facile à un commerce), et des recours éventuels peuvent être formés.

Monsieur ROHR a l'impression que les valeurs locatives n'ont pas forcément beaucoup évoluées car aucune entreprise ne semble en avoir fait état, positivement ou négativement.

Monsieur JOMARD est plutôt défavorable à une quelconque modification, car selon lui nous ne disposons pas de suffisamment d'éléments pour prendre une telle décision de manière juste. Il précise que les services disposent des chiffres d'affaires mais pas des valeurs locatives au cas par cas.

Selon Monsieur DIDIER, la Commune n'a aucune raison d'augmenter ou diminuer les impôts sur le paramètre des bases, cela serait source d'inégalités.

Madame BOCCA, Madame BLAISON et Monsieur THIRIET sont également favorables pour maintenir les valeurs actuellement en vigueur depuis la réforme.

Monsieur GIGANT estime qu'il faut laisser les valeurs telles quelles sans augmentation pour maintenir la vie commerciale et économique de la Commune.

En complément du présent compte-rendu, il convient de préciser que les montants de taxes que devrait percevoir la Commune au titre de l'année 2018 (Etat 1259) sont les suivants :

<b>Taxe locale</b>	<b>Recette estimée 2018 (€)</b>
Taxe d'habitation	821 553 €
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	425 088 €
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	20 397 €
Cotisation Foncière des Entreprises	133 170 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 400 208 €</b>

Le présent compte-rendu sera également accompagné du graphique distribué lors de la CCID du 05 juillet 2017 portant sur le même sujet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, la commission communale des impôts directs de Vagney rend un avis favorable aux valeurs locatives existantes et ne fait pour 2018 aucune proposition de modification, considérant qu'elle ne dispose pas d'éléments suffisants pour formuler des propositions justifiées et motivées.

La séance est levée à 18h20.

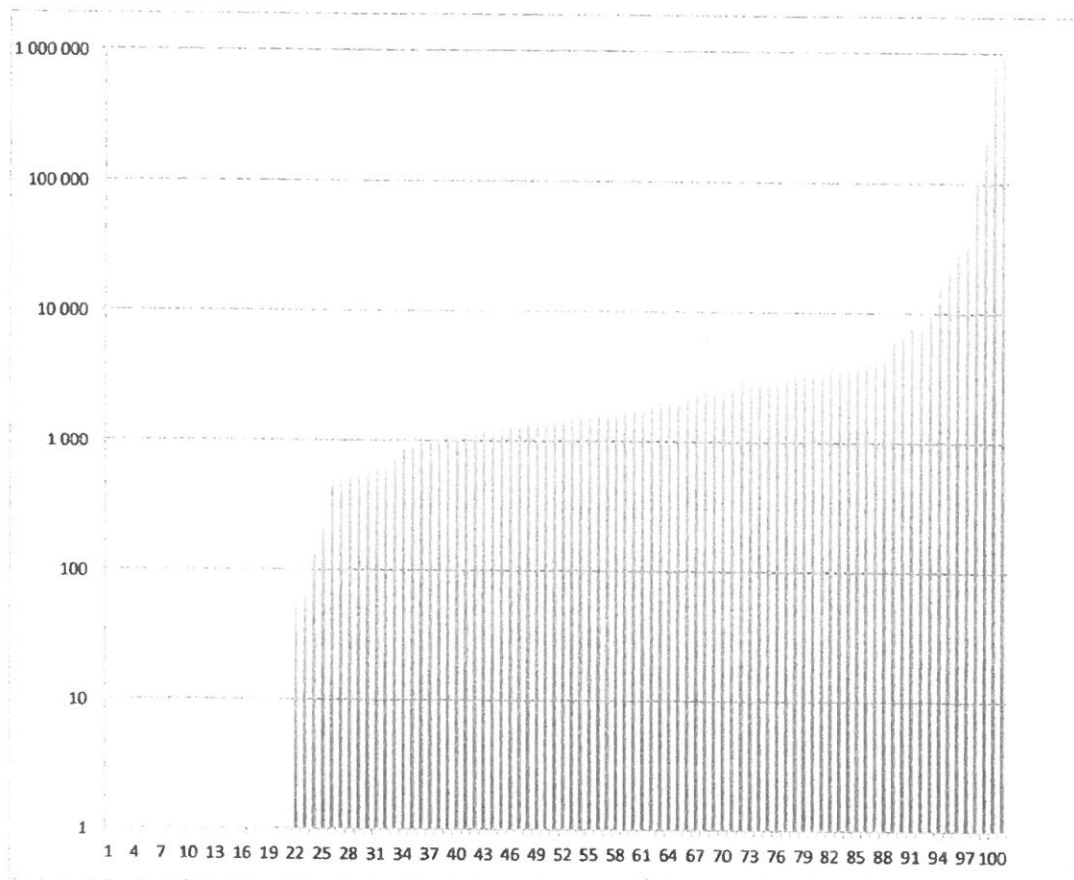
Fait à Vagney, le 01 octobre 2018,  
Le Président de la CCID,  
Adjoint délégué aux Finances,



**Daniel JOMARD**

## Commission Communale des Impôts Directs

### Valeurs Locatives Cadastrales des Locaux Professionnels



Chaque trait représente un des 101 établissements de Vagney

